

changé depuis dix ans, et qu'il y a également eu plus d'investissements à Montréal par la société Air Canada qu'il y en a eu à Toronto et ainsi de suite. Cependant, je semble incapable de convaincre mon ami, le député de La Prairie ainsi que d'autres peut-être. De plus, j'ai suggéré plusieurs fois que l'on invite au Comité des transports le président de la société Air Canada pour s'expliquer de long en large sur cette question-là, de façon que nous puissions tous avoir une meilleure base de jugement en cette matière.

\* \* \*

[Traduction]

### LE LOGEMENT

#### LA RÉDUCTION DU BUDGET POUR LOGEMENTS SUBVENTIONNÉS EN ONTARIO

**M. S. J. Korchinski (Mackenzie):** Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre responsable du logement. Nous voyons d'une part que le Parlement s'apprête à adopter un projet de loi qui autorisera le gouvernement à augmenter sa dette de 19 milliards de dollars et nous constatons d'autre part que la conjoncture économique a provoqué un accroissement du nombre des particuliers ayant besoin d'un logement subventionné. Cela étant, pourquoi la SCHL a-t-elle supprimé 2,500 logements de son budget? En Ontario, par exemple, la Société a réduit son budget de 23 p. 100. Sur quels critères le gouvernement s'est-il fondé pour prendre cette décision et doit-il nécessairement s'endetter encore davantage pour répondre à nos besoins d'aide sociale?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics):** Madame le Président, j'ai déjà expliqué à la Chambre que le budget avait été fixé en vue de la construction de 25,000 logements il y a quelques années. Par la suite, nous avons été en mesure d'emprunter des fonds si bien que nous en avons construit 30,000 certaines années. Le ministère des Finances a convenu que le prix de ces logements serait acquitté avec le temps. Il est en train d'étudier une demande que j'ai présentée pour qu'on retarde le remboursement. J'espère que je pourrai bientôt faire état de certains progrès qui auront été réalisés.

En fait, nous n'avons pas réduit notre contribution, nous avons fait des ajustements, comme nous l'avions annoncé dès le départ. Il se peut que nous décidions, de concert avec le ministre des Finances, de retarder le paiement du prix de ces logements.

Certaines provinces nous ont sévèrement blâmés d'avoir ajusté nos dépenses, bien qu'elles aient pu se départir d'une bonne partie de leurs responsabilités dans ce dossier. D'après ce que j'ai pu constater, elles ne se bousculent pas non plus pour améliorer leurs offres.

#### LA POSITION DU MINISTRE

**M. S. J. Korchinski (Mackenzie):** Madame le Président, le ministre veut-il laisser entendre que les provinces devraient supprimer la limite imposée relativement aux logements locatifs pour inciter les entrepreneurs en construction à se mettre à l'œuvre? Pareille mesure ferait doubler le loyer exigé pour ces logements. Est-ce là ce qu'il propose, au fait?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics):** Madame le Président, je voudrais voir les provinces jouer un

rôle important dans le dossier des logements subventionnés. Quant à nous, nous faisons notre part, et même plus encore.

#### LA PÉNURIE DE LOGEMENTS SUBVENTIONNÉS À MONTRÉAL

**M. Derek Blackburn (Brant):** Madame le Président, ma question est aussi destinée au ministre des Travaux publics et elle a trait aux logements publics. Seize mille Montréalais attendent d'entrer dans des logements à loyer modique. L'an dernier, la ville de Montréal n'a pu construire que 400 logements et, cette année, le nombre a été porté à 450 logements. On prévoit qu'au cours des deux ou trois prochaines années, 200,000 personnes du Grand Montréal auront besoin de logements convenables. Comment le ministre peut-il justifier les compressions dans le programme de logements publics à un moment aussi critique?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics):** Madame le Président, ce qui cloche dans les propos du député, c'est qu'il persiste à employer un terme que j'ai expliqué avec beaucoup de soin. Ces trois dernières années, nous avons examiné le budget qui avait été alloué et, en fait, nous pourrions décider de retarder encore d'un an ou deux le retour au niveau qui nous avait été fixé.

• (1440)

La réalité, c'est que le programme actuel de logements publics que nous réexaminons ressemble dans une certaine mesure à une loterie. Certains ont eu la chance de s'en prévaloir, mais un grand nombre attendent leur tour. Voilà pourquoi je réexamine la situation. Je me demande quelle sera la réaction du député quand nous reverrons le programme et que nous essaierons peut-être de répartir plus équitablement les sommes assez considérables que nous y avons affectées.

**M. Blackburn:** Le ministre semble oublier que les fonds consacrés à l'habitation sont un investissement. Chaque nouvel emploi dans le secteur de l'habitation en crée trois autres. Ces mesures de stimulation n'ont pas qu'un aspect humanitaire; elles sont aussi rentables.

#### LES LOGEMENTS DE COOPÉRATIVES À BUT NON LUCRATIF

**M. Derek Blackburn (Brant):** Madame le Président, étant donné qu'il y a chaque année une demande de 10,000 logements de coopératives à but non lucratif, pourquoi le ministre refuse-t-il catégoriquement, comme son prédécesseur, de promouvoir les logements publics coopératifs, bon marché, alors que ceux-ci répondent à un besoin extrêmement important dans tout le pays?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics):** Madame le Président, le député doit vraiment se décider. S'il veut créer des emplois, il ne peut pas se limiter, ni uniquement ni principalement, au budget des logements sociaux. C'est un programme qui coûte extrêmement cher par logement construit. C'est pour cela qu'il doit décider s'il désire créer des emplois et investir dans ce secteur de l'économie ou s'il veut multiplier le nombre des logements coopératifs.

Dans le domaine des logements sociaux, nous avons montré le chemin. J'espère que les autres pouvoirs intéressés, notamment les municipalités, se joindront à nous.